

SIREDOM

Catalogue des formations

2014/2015

Devenir collectivité exemplaire :

**RÉDUIRE LES DÉCHETS PRODUITS PAR
L'ACTIVITÉ DES SERVICES DE SA COLLECTIVITÉ**



SIREDOM

Syndicat Intercommunal
pour la Revalorisation et l'Élimination
des Déchets et Ordures Ménagères

Préambule

Face à l'augmentation des déchets, la prévention est une priorité affichée au niveau national et un axe incontournable dans toute bonne gestion des déchets.

Le Grenelle de l'environnement a fixé comme objectif national une réduction des quantités de déchets par habitant d'au moins 7%. Pour atteindre cet objectif, l'ADEME a proposé en 2009 un dispositif financier aux collectivités à compétence collecte et/ou traitement afin de développer des Programmes Locaux de Prévention des Déchets (PLPD).

Sur le territoire du SIREDOM, les collectivités ont montré leur implication en matière de prévention des déchets et n'ont pas hésité à s'engager auprès de l'ADEME pour élaborer et mettre en œuvre un Programme Local de Prévention des Déchets. Depuis 2012, 8 collectivités portent un PLPD, dont le SIREDOM.

L'une des actions phare des Programmes Locaux de Prévention des Déchets est la démarche « collectivités exemplaires » qui consiste à adopter au sein des collectivités des gestes ou alternatives pour réduire leur production de déchets.

Dans le cadre de son rôle de porteur de PLPD et d'animateur du territoire, le SIREDOM a donc souhaité accompagner au mieux ses collectivités et partenaires dans l'exemplarité en proposant un service de formations.

L'objectif principal des formations proposées est de comprendre les enjeux de la prévention des déchets pour les collectivités et leur transmettre la méthodologie et les éléments nécessaires au développement d'actions concrètes limitant les déchets au sein des différents services : administratif, culturel, sport, enfance, restauration, espaces verts...

Présentation du programme de formations

7 modules de formation sont proposés aux collectivités adhérentes et partenaires pour amener des solutions adaptées à l'ensemble des services et activités des collectivités, en vue de réduire leur production de déchets.

Afin de **sensibiliser et accompagner les élus** dans l'élaboration d'une politique de prévention des déchets, un module d'une demi-journée a été conçu :

- **Mettre en place une politique de prévention des déchets au sein de sa collectivité.**

Pour accompagner la mise en oeuvre d'une démarche globale pour une collectivité de moins de 30 agents ou encore pour l'ensemble d'un service, le module :

- **Pourquoi et comment réduire les déchets de sa collectivité** aborde l'ensemble des actions qui peuvent être mises en oeuvre pour réduire les déchets produits par une collectivité.

Composé d'un tronc commun, les 5 autres modules présentent la prévention des déchets, ses enjeux ainsi que la méthodologie à mettre en oeuvre pour réduire les déchets. Ces formations s'appuient sur les spécificités des différents services et activités des collectivités.

- **Limiter la production de déchets lors de l'organisation d'une manifestation locale**
- **Limiter l'utilisation des produits dangereux dans la gestion des espaces verts**
- **Réduire les déchets dans les accueils collectifs de l'enfance et de la petite enfance**
- **Eviter le gaspillage alimentaire en restauration collective**
- **Réduire les déchets de l'activité des services administratifs**

Toutes les formations sont gratuites

En fonction des demandes, d'autres formations pourront être créées par le SIREDOM

Contact : prevention@siredom.com

Mettre en place une politique de prévention des déchets

→ Impulser une politique de prévention des déchets au sein du fonctionnement de sa collectivité

Public :

- Elus et directeurs généraux.

Objectifs pédagogiques et contenus :

Avoir conscience des enjeux de la prévention des déchets

- Connaître le contexte des actions pour la réduction des déchets : définition, chiffres clefs, les Programmes Locaux de Prévention des Déchets, les enjeux économiques et sociaux

Connaître le rôle des élus et directeurs dans la mise en oeuvre d'actions de prévention des déchets

- Amener sa collectivité à se positionner en tant qu'exemple pour ses habitants
- Sensibiliser et mobiliser les élus et responsables de service de sa collectivité
- Initier des projets forts

Date et horaires :

Jeudi 15 janvier 2015 de 9h00 à 12h30

Café d'accueil à partir de 8h45

Repas non pris en charge par le SIREDOM

Lieu de formation :

Espace Léonard de Vinci à Lisses

Coordonnées et plan d'accès en dernière page du catalogue

Pourquoi et comment réduire les déchets de sa collectivité

→ **Savoir mettre en place, suivre et évaluer les actions permettant de réduire les déchets produits par l'activité des services de sa collectivité**

Public :

- Elus, directeurs généraux, responsables de service et agents des collectivités.
Cette formation est notamment adaptée aux collectivités de moins de 30 agents.

Objectifs pédagogiques et contenus :

Avoir conscience des enjeux de la prévention des déchets

- Connaître le contexte des actions pour la réduction des déchets : définition, chiffres clefs, les Programmes Locaux de Prévention des Déchets, les enjeux économiques, écologiques et sociaux

Réaliser le diagnostic de la production de déchets de sa collectivité ou de son service

- Identifier les partenaires de son action
- Identifier les sources de sa production de déchets
- Quantifier la production de déchets

Concevoir un plan d'action pour réduire la production de déchets de sa collectivité ou de son service

- Savoir s'appuyer sur les leviers d'actions
- Identifier les actions envisageables
- Définir et organiser la mise en oeuvre d'un plan d'action

Evaluer et suivre son action

- Connaître les différents types d'indicateurs
- Définir des indicateurs pertinents

Sensibiliser et mobiliser ses collègues dans la démarche

- Connaître et savoir utiliser les arguments pour convaincre

Date et horaires :

Jeudi 11 décembre 2014 de 9h00 à 16h30

Café d'accueil à partir de 8h45

Repas pris en charge par le SIREDOM

Lieu de formation :

Espace Léonard de Vinci à Lisses

Coordonnées et plan d'accès en dernière page du catalogue

Limiter la production de déchets lors de l'organisation d'une manifestation locale

→ **Savoir mettre en place, suivre et évaluer les actions permettant de réduire les déchets produits lors de l'organisation et du déroulement d'une manifestation locale**

Public :

- Responsables de service et agents des collectivités des services impliqués dans l'organisation de manifestations locales : services culturel, communication, sports ...

Objectifs pédagogiques et contenus :

Avoir conscience des enjeux de la prévention des déchets

- Connaître le contexte des actions pour la réduction des déchets : définition, chiffres clefs, les Programmes Locaux de Prévention des Déchets, les enjeux économiques, écologiques et sociaux

Réaliser le diagnostic de la production de déchets liée à une manifestation

- Identifier les partenaires de son action
- Identifier les sources de la production de déchets
- Quantifier la production de déchets

Concevoir un plan d'action pour réduire la production de déchets liée à une manifestation

- Savoir s'appuyer sur les leviers d'actions
- Identifier les actions envisageables pour réduire les déchets liés à une manifestation locale
- Définir et organiser la mise en oeuvre d'un plan d'action

Evaluer et suivre son action

- Connaître les différents types d'indicateurs
- Définir des indicateurs pertinents

Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs et partenaires intervenant dans la manifestation

- Connaître et savoir utiliser les arguments pour convaincre

Sensibiliser le public de la manifestation

- Mettre en place des actions emblématiques
- Communiquer sur son action

Date et horaires :

Mardi 10 février 2015 de 9h00 à 16h30

Café d'accueil à partir de 8h45

Repas pris en charge par le SIREDOM

Lieu de formation :

Espace Léonard de Vinci à Lisses

Coordonnées et plan d'accès en dernière page du catalogue

Limiter l'utilisation de produits dangereux dans la gestion des espaces verts

→ **Savoir mettre en place, suivre et évaluer les actions permettant de limiter l'utilisation de produits dangereux dans la gestion des espaces verts**

Public :

- Responsables de service et agents des espaces verts

Objectifs pédagogiques et contenus :

Avoir conscience des enjeux concernant la réduction de l'emploi de produits dangereux dans la gestion des espaces verts

- Connaître le contexte des actions de la prévention qualitative
- Connaître les champs d'action de la prévention qualitative dans la gestion des espaces verts

Réaliser le diagnostic de sa consommation de produits dangereux

- Identifier les partenaires de son action
- Identifier les différents usages des produits dangereux
- Quantifier l'utilisation de produits dangereux

Concevoir un plan d'action pour réduire l'emploi de produits dangereux

- Savoir s'appuyer sur les leviers d'action
- Identifier les actions envisageables pour limiter l'utilisation de produits dangereux dans la gestion des espaces verts
- Définir et organiser la mise en oeuvre d'un plan d'action

Évaluer et suivre son action

- Connaître les différents types d'indicateurs
- Définir des indicateurs pertinents

Sensibiliser et mobiliser ses collègues dans la démarche

- Connaître et savoir utiliser les arguments pour convaincre

Sensibiliser les habitants

- Mettre en place des actions emblématiques
- Communiquer sur son action

Date et horaires :

Mardi 24 mars 2015 de 9h00 à 16h30

Café d'accueil à partir de 8h45

Repas pris en charge par le SIREDOM

Lieu de formation :

Espace Léonard de Vinci à Lisses

Coordonnées et plan d'accès en dernière page du catalogue

Réduire les déchets dans les accueils collectifs : enfance et petite enfance

→ **Savoir mettre en place, suivre et évaluer les actions permettant de réduire les déchets liés à l'accueil des enfants : activités pédagogiques, vie quotidienne, gestion administrative...**

Public :

- Responsables de service et agents des collectivités des services enfance et petite enfance

Objectifs pédagogiques et contenus :

Avoir conscience des enjeux de la prévention des déchets

- Connaître le contexte des actions pour la réduction des déchets : définition, chiffres clefs, les Programmes Locaux de Prévention des Déchets, les enjeux économiques, écologiques et sociaux

Réaliser le diagnostic de la production de déchets liée à l'activité des accueils collectifs

- Identifier les partenaires de son action
- Identifier les sources de la production de déchets
- Quantifier la production de déchets

Concevoir un plan d'action pour réduire les déchets liés à l'activité des accueils collectifs

- Savoir s'appuyer sur les leviers d'action
- Identifier les actions envisageables pour réduire la production de déchets dans les accueils collectifs
- Définir et organiser la mise en oeuvre d'un plan d'action

Evaluer et suivre son action

- Connaître les différents types d'indicateurs
- Définir des indicateurs pertinents

Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs intervenant dans les accueils collectifs

- Connaître et savoir utiliser les arguments pour convaincre

Sensibiliser les familles et les enfants à la prévention des déchets

- Les actions emblématiques : les couches lavables
- Les actions de prévention dans la vie quotidienne de l'accueil collectif
- Communiquer sur son action

Date et horaires :

Jeudi 16 avril 2015 de 9h00 à 16h30

Café d'accueil à partir de 8h45

Repas pris en charge par le SIREDOM

Lieu de formation :

Espace Léonard de Vinci à Lisses

Coordonnées et plan d'accès en dernière page du catalogue

Eviter le gaspillage alimentaire en restauration collective

→ **Savoir mettre en place, suivre et évaluer les actions permettant de réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective**

Public :

- Responsables de service et agents des collectivités des services impliqués dans l'organisation et l'encadrement de la restauration collective (cuisiniers, personnels de cantine, animateurs, ATSEM, responsables du temps de pause méridienne ...)

Objectifs pédagogiques et contenus :

Avoir conscience des enjeux du gaspillage alimentaire

- Connaître le contexte de la lutte contre le gaspillage alimentaire : définition, chiffres clefs, le PACTE national de la lutte contre le gaspillage alimentaire, les enjeux économiques, écologiques et sociaux

Réaliser un diagnostic du gaspillage alimentaire

- Identifier les partenaires de son action
- Identifier les causes du gaspillage alimentaire
- Quantifier le gaspillage alimentaire

Concevoir un plan d'action pour réduire le gaspillage alimentaire

- Savoir s'appuyer sur les leviers d'action
- Identifier les actions envisageables pour réduire le gaspillage alimentaire
- Définir et organiser la mise en oeuvre d'un plan d'action

Evaluer et suivre son action

- Connaître les différents types d'indicateurs
- Définir des indicateurs pertinents

Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs intervenant dans le temps de restauration collective

- Connaître et savoir utiliser les arguments pour convaincre

Sensibiliser les convives

- Mettre en place des ateliers de sensibilisation
- Faire participer les convives à l'action

Date et horaires :

Mardi 19 mai 2015 de 9h00 à 16h30

Café d'accueil à partir de 8h45

Repas pris en charge par le SIREDOM

Lieu de formation :

Espace Léonard de Vinci à Lisses

Coordonnées et plan d'accès en dernière page du catalogue

Réduire les déchets de l'activité des services administratifs

→ **Savoir mettre en place, suivre et évaluer les actions permettant de réduire les déchets produits par l'activité des services administratifs**

Public :

- Responsables de service et agents des collectivités des services administratifs au sens large : secrétariat, état civil, accueil, ressources humaines, finances, marchés publics, etc.

Objectifs pédagogiques et contenus :

Avoir conscience des enjeux de la prévention des déchets

- Connaître le contexte des actions pour la réduction des déchets : définition, chiffres clefs, les Programmes Locaux de Prévention des Déchets, les enjeux économiques, écologiques et sociaux

Réaliser le diagnostic de la production de déchets liée à l'activité des services administratifs

- Identifier les partenaires de son action
- Identifier les sources de la production de déchets
- Quantifier la production de déchets

Concevoir un plan d'action pour réduire les déchets liés à l'activité des services administratifs

- Savoir s'appuyer sur les leviers d'action
- Identifier les actions envisageables pour réduire les déchets produits par l'activité des services administratifs
- Définir et organiser la mise en oeuvre d'un plan d'action

Evaluer et suivre son action

- Connaître les différents types d'indicateurs
- Définir des indicateurs pertinents

Sensibiliser et mobiliser ses collègues dans la démarche

- Connaître et savoir utiliser les arguments pour convaincre

Date et horaires :

Mardi 16 juin 2015 de 9h00 à 16h30

Café d'accueil à partir de 8h45

Repas pris en charge par le SIREDOM

Lieu de formation :

Espace Léonard de Vinci à Lisses

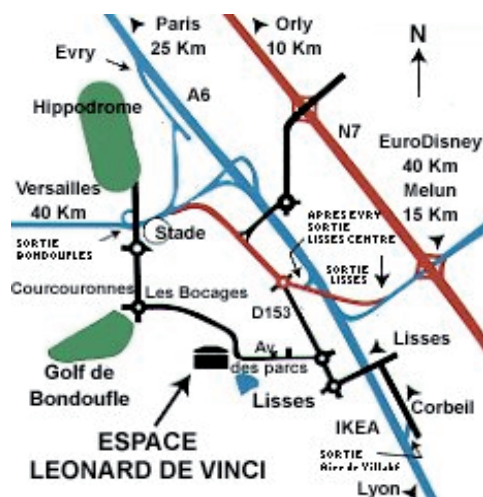
Coordonnées et plan d'accès en dernière page du catalogue

Calendrier des formations collectivités exemplaires

Modules proposés	Dates
Pourquoi et comment réduire les déchets de sa collectivité	jeudi 11 décembre 2014
Mettre en place une politique de prévention des déchets au sein de sa collectivité	Jeudi 15 janvier 2015 <i>(matin)</i>
Limiter la production de déchets dans l'organisation d'une manifestation locale	Mardi 10 février 2015
Limiter l'utilisation de produits dangereux dans la gestion des espaces verts	Mardi 24 mars 2015
Réduire les déchets dans les accueils collectifs : enfance et petite enfance	Jeudi 16 avril 2015
Eviter le gaspillage alimentaire en restauration collective	Mardi 19 mai 2015
Réduire les déchets de l'activité des services administratifs	Mardi 16 juin 2015

Lieu des formations

ESPACE LÉONARD DE VINCI
Avenue des Parcs • 91090 LISSES
• Tél. 01 64 97 66 77



- **A6 Paris Lyon** : sortie N104-A5 Troyes puis sortie N°34 (Lisses – Courcouronnes). Au rond point, faire le tour et suivre panneaux L. De Vinci
- **A6 Lyon Paris** : Sortie Villabé Lisses, suivre panneaux L. De Vinci.
- **Francilienne Est (Melun Sénart)** : direction Lisses centre, sortie Lisses, au 2^{ème} rond point, faire le tour et suivre panneaux L. De Vinci.
- **Francilienne Ouest (Versailles)** : Sortie Bondoufle, direction golf de Bondoufle, au 2^{ème} rond point, faire le tour direction Courcouronnes les Bocages.

Qu'est-ce que le SIREDOM ?

Le SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères regroupe 130 communes et couvre une population de près de 750 000 habitants de l'Essonne et de Seine-et-Marne.

Ses missions : les études préalables et la réalisation de la prévention, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers pour le compte de ses adhérents. L'enjeu est important et nécessite d'informer, sensibiliser et conseiller le grand public sur les gestes simples de prévention, réduction et tri des déchets.

Développer la démarche « collectivités exemplaires » auprès des acteurs et partenaires des collectivités du SIREDOM est une priorité inscrite dans le Programme Local de Prévention des Déchets du Syndicat.

En effet, le SIREDOM mène l'ensemble de ses actions dans le souci permanent de répondre aux orientations du Grenelle de l'environnement qui sont entre autres d'augmenter les taux de valorisation des déchets et réduire la quantité de déchets produits de 7% d'ici 2015.

Devenez partenaire du SIREDOM

Associations, acteurs publics ou privés, si vous souhaitez vous engager auprès du SIREDOM pour développer des actions de prévention, les relayer, devenir partenaire, contactez-nous :

Contacts :

Service prévention

tél. : 01 69 74 23 54

prevention@siredom.com

SIREDOM

5, rue Gustave Eiffel - ZI - 91420 MORANGIS

Tél. 01 69 74 23 50 - Fax 01 69 09 03 59

contact@siredom.com - www.siredom.com